



Quelles sont les raisons d'entrer dans une sci déjà existante ?

Par **seillara**, le 11/11/2008 à 06:07

Bonjour,

Ma soeur qui a une SCI depuis de nombreuses années au travers de laquelle elle s'est constituée son patrimoine personnel et professionnel me demande d'entrer dans sa SCI

Mon père veut en partir, je ne sais pas pourquoi et me céderai ses parts

Or, je suis français résident en Arabie et j'ai pour seul bien une maison dans le sud de la France.

Si je comprends les raisons de créer une SCI lorsque l'on a un gros patrimoine à transmettre ou acheter un bien immobilier à plusieurs, je ne vois pas les raisons d'entrer dans cette SCI ?

D'autre part si je ne suis pas fiscalement imposé en France, le serais-je au titre de la SCI ?

Quels sont les risques que j'encours étant donné que je n'aurais aucun moyen de contrôle sur la gestion

Si ma sœur décide d'acheter un bien immobilier doit-elle me consulter pour accord ? ou peut-elle le faire sans ?

Comme bien personnel je n'ai que ma maison familiale dans le Gers dont la valeur ne dépasse pas 150.000 euros, et a charge ma femme et mes 2 enfants

Peut-être pourrez-vous me guider et m'indiquer les dangers que peuvent présenter cette entrée dans une SCI

Je vous remercie infiniment